

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 11

L'an deux mille dix-huit

Le 29 Mai

Le Conseil municipal de la commune d'OYEU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël PIOTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 mai 2018.

PRESENTS : Jean-Noël PIOTIN, Gilles RUILIERE, Serge HUGONNARD-ROCHE, Evelyne DUVERT, Lionel COLLET-BEILLON, Christophe BENOIT, Agnès DIEN, Anita THUILLET, Dorothee GAMBERINI.

EXCUSES : René LOALENEUR (donne pouvoir à Jean-Noël PIOTIN)

Cécile MEYER (donne pouvoir à Jean-Noël PIOTIN)

Magali PERRIN

ABSENTS : Sébastien BIZEL-QUILLAZ.

Alain PREVOT

Approbation du Compte-rendu de la séance du 12 avril 2018.

Evelyne DUVERT est désignée secrétaire de séance.

D2018-23
DRCL : 7.1.2

Objet : DM1-Budget du Commerce

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que les crédits ouverts au Budget primitif du Commerce à l'article 21318 (autres bâtiments publics) auraient dû être ouverts à l'article 2132 (immeubles de rapport), il propose donc d'apporter au budget primitif les modifications suivantes ;

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes

Compte 21318 : - 614,99 €

Compte 2132 : + 614,99 €

Le Conseil municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les modifications au budget primitif telles qu'elles sont proposées ci-dessus.

D2018-24
DRCL : 1.1.1.5

Objet : Avenant au marché de travaux « Démolition et désamiantage de la friche Blanchin »

Considérant la délibération n°2017-01 du 6 avril 2017 relative à l'attribution des marchés de travaux de démolition et de désamiantage de la friche Blanchin d'Oyeu.

Monsieur le Maire indique aux Conseillers municipaux que des prestations supplémentaires, non prévues au marché initial, ont dû être effectuées dans le bâtiment n°6, nécessitant l'élaboration d'avenants à plusieurs lots.

Il présente les caractéristiques de ces avenants :

Lot	Entreprises	Montant HT Base	Avenant	% d'augmentation	Nouveau montant HT
01 & 02	Bois Prise Service 38 ZA de tire-poix 38660 St Vincent de Mercuze	156 000,00 €	2 565,00 €	1,64 %	158 565,00 €
03	Gonin SAS ZA du Coquillat 38110 St Clair de la Tour	114 611,20 €	2 091,08 €	1,82 %	116 702,28 €

Suite à l'AVIS FAVORABLE de la commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 mai 2018 à 20 heures,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les avenants aux marchés de travaux, comme présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 aux marchés de travaux de démolition et de désamiantage de la friche Blanchin d'Oyeu comme détaillé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget primitif 2018.

D2018-25
DRCL : 7.4.2

Objet : Révision du tarif de location de la salle des vignes

Vu la délibération du 12 décembre 2017 relative aux tarifs de locations des bâtiments communaux.

Considérant qu'il y a lieu de revoir le tarif pour la salle des vignes puisqu'elle a été récemment équipée d'une plaque vitrocéramique, d'un frigo et de vaisselle.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de location de la salle des vignes à 150 € avec chauffage et 120 € sans chauffage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le tarif de location de la salle des vignes à 150 €/ week end avec chauffage et 120 €/ week end sans chauffage.
- **INDIQUE** que les autres points de la délibération du 12 décembre 2017 restent inchangés.

D2018-26
DRCL : 8.1.3

Objet : Approbation du règlement des services périscolaires

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education et notamment les articles L212-4 et L212-5 ;

Considérant qu'il convient d'approuver le règlement intérieur des services périscolaires, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le règlement intérieur de ces services applicable aux élèves de l'école primaire des 4 saisons à compter du 3 septembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur des Services Périscolaires.
- **PERMET** à Monsieur le Maire d'assurer le règlement des Services Périscolaires

Objet : Dénonciation du logiciel et acquisition d'un nouveau logiciel pour les services périscolaires

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 3 novembre 2016 relative à la mise en place d'un logiciel « Enfance, Jeunesse, Famille » dans le cadre de mutualisation avec la CCBE.

Monsieur le Maire indique qu'après 18 mois d'utilisation, les agents des services périscolaires ainsi que les parents ne sont pas satisfaits de ce logiciel.

Monsieur le Maire indique que le fournisseur de l'ensemble de nos logiciels Mairie propose un outil plus adapté à une commune de notre strate. Monsieur le Maire précise qu'aucun coût ne sera supporté par la commune pour dénoncer la convention actuelle.

Monsieur le Maire propose de dénoncer la convention pour le logiciel actuel « Noé » et de retenir la proposition de JVS Mairistem pour un montant global de 1128,00 € pour la mise en œuvre personnalisée, payable une seule fois et 1008,00 € /an.

Le Maire entendu, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de dénoncer la convention du logiciel Noé auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est.
- **DECIDE** de retenir le logiciel Parascol et « Mon espace famille » de JVS Mairistem
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

Objet : Demande subvention auprès de CCBE pour l'organisation des journées du patrimoine 2018.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commission communale du patrimoine organise les 15 et 16 septembre 2018 à l'occasion des journées du Patrimoine, une exposition photos et divers documents sur notre village avant les années 1970.

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes Bièvre Est lance un appel à projets pour renforcer l'attractivité touristique et culturelle sur le territoire par la mise en valeur des patrimoines afin de sensibiliser les habitants du territoire à l'histoire et aux patrimoines de Bièvre Est. Il précise qu'une aide financière est envisageable et que les dossiers seront soumis à l'avis du Groupe Patrimoine-Touristique et votés en Conseil Communautaire.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de Bièvre Est dans le cadre des fonds de valorisation des patrimoines.

Le Maire entendu, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est dans le cadre des fonds de valorisation des patrimoines.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

Objet : Mise en vente du granulats de la friche Blanchin.

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose d'environ 10 000 m³ de granulats (béton et briques mélangés) obtenu par concassage suite à la destruction de l'ancienne usine d'Oyeu.

Suite à la demande de plusieurs entreprises, Monsieur le Maire propose de vendre ce granulats et de fixer le prix de vente à 4 € la tonne. Il indique qu'il est possible qu'il reste quelques morceaux de fer à béton et que ce granulats doit être utilisé pour sous couche de voirie.

Le Maire entendu, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** de mettre à la vente le granulats de l'ancienne usine d'Oyeu
- **DECIDE** de fixer le prix de vente de ce granulats à 4,00 € la tonne.
- **CHARGE** Monsieur à émettre les titres exécutoires correspondants.

Liste des délibérations

D2018-23	DM1-Budget du Commerce
D2018-24	Avenant au marché de travaux « Démolition et désamiantage de la friche Blanchin »
D2018-25	Révision du tarif de location de la salle des vignes
D2018-26	Approbation du règlement des services périscolaires
D2018-27	Dénonciation du logiciel et acquisition d'un nouveau logiciel pour les services périscolaires
D2018-28	Demande subvention auprès de CCBE pour l'organisation des journées du patrimoine 2018.
D2018-29	Mise en vente du granulats de la friche Blanchin.